

From: Nathalie Sarles <nathalie.sarles@assemblee-nationale.fr>
To: celiarn@pollinis.org <celiarn@pollinis.org>
Sent: Monday, September 28, 2020, 5:16:28 PM GMT+2
Subject: RE: D rogation   l'interdiction des n onicotino ides

Madame, Monsieur,

Vous m'avez adress  un message relatif   l'examen du texte relatif aux conditions de mise sur le march  de certains produits phytopharmaceutiques en cas de danger sanitaire.

Ce texte sera examin  en s ance le lundi 5 octobre et je vous informe que je voterai contre ce texte en l' tat.

Sachez que pr alablement   son passage en commission des affaires  conomiques, la commission D veloppement Durable dont je suis membre, saisie pour avis, a  tudi  le texte dans la nuit de mardi   mercredi dernier.

Par ailleurs, je suis all e en d placement   Etampes, au Sud de Paris, pour rencontrer des exploitants de betterave   sucre et des repr sentants du syndicat des betteraviers : le constat des d g ts sur les cultures est sans appel, tant d'ailleurs sur les parcelles en conventionnel qu'en agriculture biologique : feuilles racornies et tachet es de jaunes, couvert v g tal tr s faible, racine de petite taille.

J'ai entendu que les betteraviers ne replanteraient pas de betterave l'ann e prochaine si on ne leur donnait pas un temps d'adaptation et de recherches. J'ai entendu que la fili re sucri re est un tout, de l'amont avec les exploitants,   la transformation dans les outils industriels de proximit  qui tournent environ 120 jours / an pour le sucre (d'ailleurs j'ai appris   cette occasion que les cultures de luzerne y  taient ass ch es aussi).

Aussi, je comprends que si nous n'intervenons pas aujourd'hui, c'est une fili re qui peut dispara tre. Les cons quences  tant que si nous ne produisons plus notre propre sucre, nous en importerons d'Allemagne, des Pays Bas et de Belgique, pays qui eux utilisent l'article 53 du r glement europ en autorisant   utiliser les n onicotino ides en question. Or, ce n'est pas vraiment souhaitable non plus.

Les betteraviers savent depuis 2016 qu'ils auront cette obligation : nous, politiques, le savions aussi. Il y a eu d faillance de la fili re, de nos gouvernants qui n'ont pas mis les moyens sur la recherche, et de nous-m mes, parlementaires, qui n'avons pas saisi notre devoir de contr le sur le processus d'adaptation de la fili re et avons laiss  filer le temps.

En revanche, je souhaite  tre coh rente avec ma vision de l'agriculture : si je pense que la transition  cologique ne peut se faire du jour au lendemain, notre imp ratif climatique et environnemental nous invite   la plus grande prudence dans notre mani re de conduire l'action publique.

Depuis que je suis  lue, je me suis oppos e   la prolongation de l'utilisation des glyphosates et au CETA en rapport   son chapitre viande. Je constate que chaque ann e, la Loire est en  tat de catastrophe s cheresse.

Aussi, apr s avoir  coute les d bats en commission, j'ai d cid  de ne pas voter favorablement pour ce texte, m me si il a  t largement am lior  par rapport   sa version initiale (notamment il est sp cifi  que la d rogation ne sera que pour la betterave   sucre, devra  tre accord e par d cret par

les deux ministères de l'agriculture et de l'écologie, et que des moyens importants seraient déployés sur des programmes de recherche avec un comité de suivi dédié).

Aujourd'hui, les techniques alternatives existent mais les céréaliers ne sont pas prêts à s'en saisir, leur seule attente étant un produit chimique. Reste maintenant à espérer que nous aurons des hivers froids qui nous permettraient d'échapper au déploiement des pucerons mangeurs de betteraves d'ici 2023.

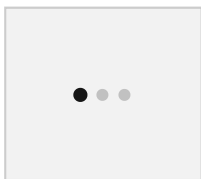
Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Nathalie SARLES

Députée de la 5^{ème} circonscription de la Loire

Commissaire au Développement Durable et Aménagement du Territoire

Membre du Comité d'Évaluation et de Contrôle des politiques publiques



Permanence parlementaire

Résidence Les Pascalines

17, Jardin des Balmes

42120 Le Coteau

04.77.72.71.82

Assemblée nationale

Bureau 5813

126, Rue de l'Université

75007 Paris

01.40.63.48.13